NEW AGE, CHAMANISME, TAKIWASI, AYAHUASCA, IBOGA, ESCROQUERIE, DÉRIVE SECTAIRE, DANGERS POUR LA SANTÉ... (rapport de la Miviludes)

* Texte intégral des pages 46 à 49 du rapport 2005 de la MIVILUDES * publié le 26 avril 2006 (1)

D - Vers le « mieux être »

La mode du développement personnel, de l'introspection, d'un certain retour à la spiritualité se conjugue actuellement avec une exigence forte de retour à ses racines, de vie saine en communion avec la nature, et de respect des traditions. Cette tendance portée par la mouvance *new age* favorise le néo-chamanisme occidental, mouvance au sein de laquelle les pratiques de soins et les rituels de guérison se vivent comme une véritable quête initiatique et où l'usage de substances hallucinogènes, souvent officiellement classées dans notre pays comme produits stupéfiants entraînent des états modifiés de conscience associés à des risques vitaux et à d'éventuelles modifications de la personnalité. Là encore, d'éventuelles dérives à caractère sectaire peuvent survenir au sein des micro-groupes adoptant ces pratiques et qui tendent aujourd'hui à se multiplier en empruntant quelquefois des visages inattendus opérant une sorte de syncrétisme entre les pratiques chamaniques et les traditions locales héritées par exemple du druidisme celtique.

1 - Le regain du chamanisme

Dans un article de référence consacré au néochamanisme, la sociologue québécoise Catherine Laflamme rappelle que selon la définition proposée par Pierre Couliano et Mircea Eliade : « le chamanisme est un ensemble de méthodes extatiques et thérapeutiques dont le but est d'obtenir le contact avec l'univers parallèle mais invisible des esprits et l'appui de ces derniers dans la gestion des affaires humaines ». Pour communiquer avec les esprits, le chaman passe par des états modifiés de conscience (transes) auxquels il accède grâce au recours à des substances hallucinogènes et à divers moyens annexes (mortification du corps, jeûne, sons du tambour, etc...). Le néochamanisme, lui, est un mouvement de réappropriation par les occidentaux des traditions chamaniques dans lequel, le rôle du chaman est réduit à la fonction de guérisseur. Dans le néochamanisme, les rituels de guérison, conformément à l'adage holistique selon lequel la guérison physique passe d'abord par la guérison de l'esprit, peuvent désormais s'enseigner, se transmettre, voire faire l'objet d'un commerce lucratif (stages et sessions de développement personnel) comme c'est déjà le cas en Amérique du Nord.

2- De la médecine du corps à la médecine de l'âme

Les médias se sont récemment fait l'écho des démêlés judiciaires du fondateur du centre Takiwasi, centre de traitement des toxicomanies à base de méthodes chamaniques crée en 1992 au Pérou par un médecin français, le Docteur Jacques Mabit. Ce dernier n'a jamais été condamné ce qui ne met pas fin à de sérieuses inquiétudes au sujet de ces pratiques. La violence des méthodes utilisées pour le sevrage des toxicomanes interroge également par les risques courus par ces patients très vulnérables.

Aujourd'hui seule l'association lyonnaise, la « Maison qui chante » semble encore en activité et servir de relais promotionnel aux activités thérapeutiques du centre Takiwasi qui recrute ses

clients en France comme à l'étranger. Outre l'utilisation de drogues hallucinogènes (l'ayahuasca, classée depuis le 20 avril 2005 dans la liste des stupéfiants par arrêté du ministère de la Santé), Takawasi promeut des séances d'initiation rituelle menée par des guérisseurs locaux, les ayahuasceros. Ce traitement qui combine purges corporelles, jeûne et transes chamaniques, fut conçu à l'origine pour accompagner le sevrage de jeunes toxicomanes. Il est déjà à cet égard très controversé, aucune statistique fiable n'étant disponible sur le taux de réussite effectif de la thérapie proposée en la matière. Le Dr. Jacques Mabit affirme quant à lui que l'initiation rituelle proposée au toxicomane lui permettrait de « rejeter les mémoires négatives » accumulées dans le corps, les « engrammations accumulées dans l'organisme » et revendique un taux de réussite sur environ un tiers des patients. Au-delà même de la question de l'efficacité de la thérapie proposée à l'égard des toxicomanes accueillis à demeure pour des sessions de près d'un an pour certains, le principal problème posé aujourd'hui par le centre Takiwasi réside dans sa propension à élargir sa clientèle tous azimuts en se positionnant de plus en plus comme un centre de médecine de l'âme autant qu'en un lieu de sevrage toxicomaniaque.

Ces dernières années, il semble en effet s'ouvrir à d'autres publics, notamment des malades de cancer déclarés incurables, et des adultes ne souffrant d'aucune addiction particulière mais cherchant remède à leur trouble existentiel. Au-delà du cas particulier de Takiwasi, des pratiques chamaniques à la validité thérapeutique également contestable semblent progresser dans notre pays sous couvert de développement personnel. Cela n'est pas sans poser problème dès lors qu'elles conjuguent risque d'escroquerie et danger réel pour la santé physique et mentale de ceux qui s'y prêtent.

3 – La promotion des techniques de développement personnel

Au Pérou, des séances de découverte de l'ayahuasca sont désormais intégrés dans les circuits proposés par les tours opérateurs (200 dollars la séance), simples expériences de prise de substances hallucinogènes dans lequel l'habillage folklorique tient lieu de rite pour des touristes étrangers en mal de sensations fortes. En France, ces derniers temps, le créneau du « chamanisme commercial » semble aussi se développer via quelques initiatives personnelles de thérapeutes chamans recrutant leur clientèle sur la foi d'une double promesse «consommateur» alliant le thème de la guérison à celui de la connaissance de soi.

En liaison avec un centre de naturopathie amazonien, des sessions et séminaires de prises de substance hallucinogène seraient ainsi périodiquement organisés sur le territoire français, par un thérapeute franco-espagnol résidant au Pérou depuis treize ans, et qui semble entretenir des liens avec le gourou d'un mouvement d'« harmonie/thérapeutes » fortement suspecté de dérives sectaires.

Très récemment en Ardèche, un séminaire de découverte de l'iboga, plante hallucinogène, et dont les effets peuvent être très dangereux pour la santé en cas d'absence de contrôle médical lors des séances de prise (risques de convulsions, paralysie ou mort) a été monté à l'initiative d'une association culturelle dont la vocation affichée est de promouvoir les propriétés de l'iboga dans le traitement des toxicomanes.

Avec un certain pragmatisme, certains néochamanistes conjuguent modernité et tradition en organisant séminaires, cycle de formation de longue durée (deux ans) aux « thérapies vibratoires, aux techniques et applications des sciences de la conscience » et se proposent de jeter un pont entre la « physique quantique et l'ensemble des phénomènes liés aux traditions de l'humanité ». D'autres habillent leur prestation d'une coloration plus traditionnelle et locale. En Bretagne, notamment, on voit fleurir dans le sillage de la mouvance druidique toujours active, quelques cas de chamans guérisseurs à l'image de ce « déo » (druide guérisseur) qui se « connecte à ses mémoires celtes pour devenir soof-ta celui qui connaît et

mange la terre » et se propose dans une petite annonce d'initier ses élèves à « la transmission de ses pouvoirs chamaniques. De la simple escroquerie commerciale à la dérive à caractère sectaire, le risque est grand de voir un certain nombre de ces chamans thérapeutes engagés sur le créneau du développement personnel déraper lors de leurs initiations vers des pratiques thérapeutiques douteuses, voire dangereuses sur le plan physique et mental pour des clients crédules ou influençables. Là encore, la vigilance s'impose comme l'illustrent les premiers cas de dérives recensés sur le créneau, en pleine expansion du néochamanisme.

- (1) in ANALYSES 12 Les risques induits par les pratiques de soins et de guérisons dans les groupes à caractère sectaire.
 - * Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires MIVILUDES 13, rue Vaneau 75007 Paris. la mission a succédé à la MILS (Mission interministérielle de lutte contre les sectes) en novembre 2002. Elle est chargée entre autres : « D'observer et d'analyser le phénomène des mouvements à caractère sectaire dont les agissements sont attentatoires aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales ou constituent une menace à l'ordre public ou sont contraires aux lois et règlements» ; « de favoriser, dans le respect des libertés publiques, la coordination de l'action préventive et répressive des pouvoirs publics à l'encontre de ces agissements », et « d'informer le public sur les risques, et le cas échéant les dangers, auxquels les dérives sectaires l'exposent et de faciliter la mise en œuvre d'actions d'aide aux victimes de ces dérives.» Site : http://www.miviludes.gouv.fr/